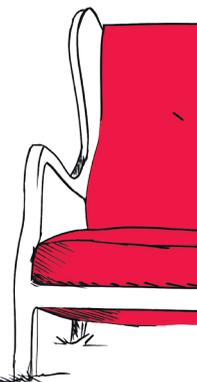


# FICHE MÉMO

## L'ARTISTE INTERVENANT



MAI 2019

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
SPECTACLE  
VIVANT

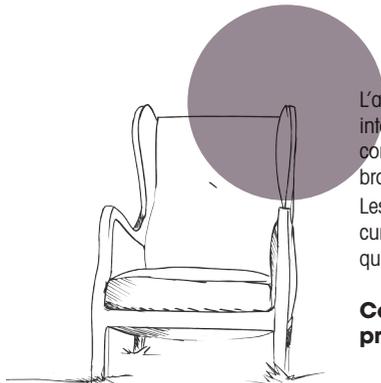
### SOMMAIRE

- 2 ..... Textes réglementaires
- 2 ..... Généralités sur l'artiste intervenant
- 3 ..... L'artiste intervenant en milieu scolaire

L'activité de l'artiste est plurielle et multifacettes. Le développement des interventions culturelles est de plus en plus largement répandu, avec des conséquences sur le statut et sur le cadre juridique qui entourent l'artiste, brouillant parfois les pistes.

Les problématiques liées aux artistes intervenants sont multiples : question du cumul d'activités, de la récurrence des CDD, du recours au temps partiel, de ce qui relève ou non des activités connexes d'un spectacle...

**Cette fiche est une sélection de documents et guides pratiques sur et pour l'artiste intervenant.**



## TEXTES RÉGLEMENTAIRES

### LOI N°88 DU 6 JANVIER 1988 RELATIVE AUX ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

**Légifrance.**

→ [Lien vers la loi](#)

### ARRÊTÉ DU 10 MAI 1989 FIXANT LES MODALITÉS D'ATTESTATION DE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE POUR LES PERSONNES APPORTANT LEUR CONCOURS AUX ENSEIGNEMENTS ET ACTIVITÉS ARTISTIQUES

**Légifrance.**

→ [Lien vers l'arrêté](#)

### CODE DE L'ÉDUCATION, TITRE V : LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES, SPORTIVES ET CULTURELLES

**Légifrance.**

→ [Lien vers le chapitre du Code de l'Éducation](#)

## GÉNÉRALITÉS SUR L'ARTISTE INTERVENANT

### Références sur l'artiste intervenant quelque soit le lieu de son intervention.

#### LE STATUT DE L'ARTISTE INTERVENANT

**Bulletin n°10 d'Artcena // 15 janvier 2019. p. 50 à 51**

De nombreux artistes développent des activités d'éducation artistique et culturelle (EAC), de formation ou d'enseignement en parallèle de leur activité d'artiste interprète. Retour sur le statut particulier des artistes intervenants.

→ [Voir le bulletin](#)

#### INTERVENANT PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR OCCASIONNEL, DE QUOI PARLE-T-ON ?

**Movinmotion - Audiens // Septembre 2017.**

Les interventions pédagogiques d'artistes ou techniciens dans des établissements scolaires étant aujourd'hui chose courante, il ne faut pas oublier qu'elles s'exercent selon un cadre légal très précis.

→ [Voir l'article](#)

#### L'ARTISTE INTERVENANT

**Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant [Ex La Nacre], Art Vif // Novembre 2010. 34 p.**

Organisée par l'association Art Vif et la NACRe Rhône-Alpes (aujourd'hui Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant), cette journée était construite autour de 3 tables rondes : « Place et enjeux des actions artistiques dans la démarche de création », « Les actions artistiques : objectifs de la commande institutionnelle aujourd'hui » et « Le cadre réglementaire des interventions artistiques hors plateau ».

→ [Voir le compte-rendu de cette journée](#)

#### FOCUS : L'ARTISTE INTERVENANT

**Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant [Ex. La Nacre] // 2010. 12 p.**

Ce focus est réalisé à partir du compte-rendu de la rencontre « L'artiste intervenant », qui s'est déroulée en novembre 2010. Et plus particulièrement à partir de l'introduction de Serge Proust, Sociologue, en début de rencontre.

→ [Voir le focus](#)

## INTERVENTION D'UN ARTISTE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Ministère de la culture // Juillet 2011.

Points sur la définition de l'artiste, sur la notion d'artiste partenaire, sur les compétences attendues, les différentes situations d'interventions, la rémunération etc.

→ Voir le dossier web

## INTERVENTION DE L'ARTISTE. INTERVENTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Ministère de la culture // 2008.

Cette rubrique vise à rappeler la réglementation et les usages en vigueur concernant :

- Les conditions dans lesquelles des artistes et professionnels de la culture peuvent être amenés à apporter leur concours aux actions d'éducation artistique et culturelle
- Les conditions de rémunération et de déclaration des interventions artistiques et culturelles
- Pour en savoir plus

→ Voir le dossier web

### LE SYNAVI ET LA PLACE DE L'ARTISTE INTERVENANT

Le Synavi – syndicat national des arts vivants, milite depuis plusieurs années pour faire reconnaître les différents champs d'intervention de l'artiste et notamment la place de l'artiste intervenant :

→ Lien vers le dossier en ligne

## L'ARTISTE INTERVENANT EN MILIEU SCOLAIRE

### CONCEVOIR SON PROJET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Arcena, Plateaux sauvages // Mars 2019. 39 p.

Ce guide est à destination des artistes, des enseignants et des chargés de médiation culturelle.

Au sommaire : définition, liste des partenaires et dispositifs, outils méthodologiques, statut juridique de l'artiste intervenant.

→ Lien vers le guide

### [DOSSIER] COMMENT MONTER UN PROJET EN MILIEU SCOLAIRE

Ministère de la culture.

À destination des enseignants ou professionnels de l'éducation, des artistes et professionnels de la culture, des élus d'un service « éducation » ou « culture » d'une collectivité territoriales, ce dossier permet de faire le point sur : Comment monter un projet en milieu scolaire. Il fait également le point sur les interventions artistiques et/

culturels sur leur réglementation et ce qu'il faut savoir notamment en matière de rémunération et de déclaration.

→ Lien vers le dossier web

### RÉFÉRENTIEL- MÉTIER : MUSICIEN INTERVENANT

Conseil national des CFMI. // Janvier 2019. 12 p.

Ce document est le fruit d'un travail collaboratif entre musiciens intervenants, leurs syndicats, employeurs, partenaires, formateurs ainsi que des services de l'Etat, afin de réaliser un descriptif des missions et des compétences d'un musicien intervenant aujourd'hui.

→ Lien vers le référentiel

## SITES RESSOURCES

### DAAC DE LYON

→ <http://www2.ac-lyon.fr/services/daac/procedures-textes-officiels.php>

### DAAC DE GRENOBLE

→ <http://www.ac-grenoble.fr/arts-culture/>

### DAAC DE CLERMONT-FERRAND

→ <http://www.ac-clermont.fr/action-educative/education-artistique-et-culturelle/>

MAI 2019

L'ARTISTE INTERVENANT

Éditeur : Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant //

Directeur de la publication : Nicolas Riedel // Rédaction & réalisation :

Marie Coste // Création graphique : Valérie Teppe

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant est soutenue financièrement par le ministère de la Culture / Drac Auvergne-Rhône-Alpes et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
**SPECTACLE**  
**VIVANT**

33 cours de la Liberté - 69003 Lyon  
04 26 20 55 55

[contact@auvergnerhonealpes-spectaclevivant.fr](mailto:contact@auvergnerhonealpes-spectaclevivant.fr)  
[www.auvergnerhonealpes-spectaclevivant.fr](http://www.auvergnerhonealpes-spectaclevivant.fr)

SUIVEZ-NOUS SUR  